## Avis Public



## ARRONDISSEMENT ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEI

**AVIS** est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement lors de sa séance ordinaire du 2 octobre 2018, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville,  $2^e$  étage, en la Ville de Montréal, statuera sur la demande d'autorisation suivante :

Une demande d'autorisation d'un usage conditionnel visant à permettre l'usage « habitation » dans le local au rez-de-chaussée du bâtiment situé au 2687, rue Dandurand, le tout conformément aux dispositions du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont—Petite-Patrie (01-279).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Prenez note qu'à compter du 1er octobre les avis publics émis par l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-

Patrie seront diffusés uniquement sur le site web à l'adresse suivante : ville.montreal.gc.ca/rpp/avispublics et sur twitter #avispublicsrpp

Fait à Montréal, ce 11 septembre 2018.

Fait à Montréal, ce 11 septembre 201

Arnaud Saint-Laurent Secrétaire d'arrondissement